



**CIRCULAIRE N° 137 du 14 février 2003.**

**Objet :** Salon du manuel scolaire

**Réseaux :** Tous

**Niveaux et services :** FOND (Mat/Prim/Ord/Spéc.) et SEC (PE / HR / Ord. / Spéc)

**Période :** année scolaire 2002-2003

- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement fondamental libre et secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Chefs d'établissement de l'enseignement fondamental et secondaire organisé ou subventionné par la Communauté française et par leur intermédiaire aux membres des équipes pédagogiques.

Pour information :

- Aux membres de l'Inspection de l'enseignement fondamental et secondaire ;
- Aux syndicats du personnel enseignant ;
- Aux associations de parents

**Autorités :** Le Ministre de l'Enfance et le Ministre de l'Enseignement secondaire

**Signataire(s) :** Jean-Marc NOLLET et Pierre HAZETTE

**Téléphone pour duplicata :** Agers : 02/213.59.11 internet : [www.agers.cfwb.be](http://www.agers.cfwb.be)

**Gestionnaires :** Cabinet du Ministre de l'Enfance (Dominique Rossion : 02.213.35.11) et Cabinet du Ministre de l'Enseignement secondaire (Frédéric Jacquet : 02. 213.17.09).

**Nombre de pages :** texte : p 1

**Mots-clés :** Manuel scolaire, outils pédagogiques

Aux Pouvoirs organisateurs des établissements  
d'enseignement fondamental et secondaire  
organisés ou subventionnés par la Communauté  
française

Aux Chefs d'établissements de l'enseignement  
fondamental et secondaire organisé ou  
subventionné par la Communauté française et par  
leur intermédiaire aux membres des équipes  
pédagogiques

Mesdames, Messieurs,

En 1999, à travers la déclaration de politique communautaire, le Gouvernement avait marqué une attention particulière aux manuels scolaires, indiquant notamment qu'il s'engageait à : « *rendre une place privilégiée à des manuels scolaires adaptés* ».

Convaincus de l'importance du manuel scolaire dans le parcours scolaire de nos jeunes, nous avons décidé, en collaboration avec les éditeurs scolaires, de mettre sur pied le premier salon du manuel scolaire qui se tiendra le vendredi 28 mars de 10 à 21h00 et le samedi 29 mars de 10 à 17h00 en la salle Rogier de l'Hôtel Crowne Plaza, Place Rogier à 1000 Bruxelles.

Si cette manifestation s'adresse principalement aux équipes pédagogiques, utilisatrices directes des ouvrages présentés, elle sera également ouverte à toutes les personnes intéressées par la (re)découverte du manuel.

Concrètement, nous avons voulu que ce salon soit conçu comme un véritable catalogue. Vous pourrez y rencontrer les éditeurs, bien évidemment, mais surtout prendre connaissance de l'abondance de l'offre à travers une bibliothèque centrale où les publications seront regroupées par discipline. Vous pouvez obtenir plus d'informations auprès de l'Association des Editeurs Belges (ADEB) au 02.241.65.80.

Nous vous encourageons vivement à visiter ce salon et à relayer cette information auprès de tous les enseignants.

Dans l'attente de vous y rencontrer, nous vous prions de nous croire,  
Mesdames, Messieurs,

Vos dévoués

Jean-Marc NOLLET

Pierre HAZETTE